



COMMISSION DECHETS

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU MARDI 18 MAI et 08 JUIN 2021 A 9H30

ETAIENT CONVOQUES :

Voir liste ci-joint

PRESENTS :

Voir liste de présence ci-joint

Assistaient également à cette réunion :

- Jean MAURY – vice-président service DECHETS
- Nicolas ZOCCHETTO – Directeur service DECHETS
- Philippe DONNADIEU – Directeur des services techniques SYDETOM66
- Marc PAGES – Responsable logistique SYDETOM66
- Virginie SABATINI – Responsable PESEE/ GESTION PAV SYDETOM66

Ordre du jour :

- 1- Présentation du SYDETOM66
- 2- Informations générales sur les performances du territoire :
 - a. Caractérisation Ordures ménagères Bac roulant individuel
 - b. Caractérisation Ordures ménagères colonnes enterrées
 - c. Caractérisation Emballages Recyclables Bac roulant individuel
 - d. Caractérisation Emballages Recyclables colonnes enterrées
- 3- Questions diverses
- 4- Visite du centre de tri

Préambule

Monsieur Jean Maury s'est présenté en tant que Maire de la Commune de Ria-Sirach et Vice-président de la compétence Gestion et valorisations des déchets de la Communauté de Communes Conflent Canigo.

Le Vice-président remercie l'ensemble des organisateurs de cette commission pour leur implication et leur accueil au sein du centre de tri – basé à l'UTVE (Unité de traitement de valorisation Energétique) de CALCE.

Nous noterons la présence des dirigeants de CYDEL (groupe DALKIA – gestionnaire du site) représentés par son directeur général M VANDEKERCKHOVE et son directeur de l'UTVE de Calce, mais aussi la présence des dirigeants du SYDETOM66 représentés par son Directeur des services techniques M DONNADIEU, de la Responsable PESEE / Gestion PAV Mme SABATINI et de son Responsable Logistique M PAGES.

Jean Maury a ensuite remercié la présence des élus au sein de cette assemblée, tout en soulignant bien l'importance de cette compétence et de ses commissions par rapport à l'échelle du territoire de la Communauté de Communes.

Il a rappelé l'atout majeur du département de détenir un tel outil pour la valorisation des déchets, tout en insistant sur les performances et la reconnaissance de l'UTVE au niveau national.

L'objectif principal qui a été rappelé par Jean Maury est de minimiser les inflations directes sur le budget du service avec une augmentation maîtrisée de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) entre 2021 à 2024.

Le vice-président a tenu à souligner l'importance d'une bonne gestion du service afin de pouvoir palier aux hausses croissantes et annualisées de la tarification du Sydetom66 sur le traitement des ordures ménagères incinérées ou du tout-venant enfouis.

1 – Présentation du SYDETOM66 – support Power.Point

2 - Contenu de la commission déchets – support Power.Point

3 - Questions diverses :

4 – Visite du Centre de Tri

Le service déchets et le Sydetom66 restent joignables et à votre écoute pour toute demande d'information et de formation (réunion publique) suivant les thèmes de réduction de déchets/ gestes de tri/compostage/ éco exemplarité...etc

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à PRADES, le 09 juin 2021

Le Vice-Président,

J. MAURY